

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2019

Le conseil communautaire convoqué le 05 Juillet 2019 s'est réuni le 11 Juillet à 18h00 à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Alain GALLU.

Etaient présents :

Mesdames : Marcelle BERGET, Michèle BOUCHET, Véronique CANESTRARI, Véronique CROS, Christine FOROT, Béatrice MARTIN, Catherine MIGLIORI, Sylvie MORIN, Sophie SOUBEYRAS, Nicole TREFOULET, Marie-Claude VALETTE

Messieurs : Mounir AARAB, Christian ANDRUEJOL, Michel APROYAN, Yves ARMAND, Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Jean-Michel CATELINOIS, Christian COUDERT, Guy FAYOLLE, Henri FONDA, Alain GALLU, Maryannick GARIN, Jean-Louis GAUDIBERT, Pierre GHIBAN, Gérard HORTAIL, Jean-Luc LENOIR, Claude LOVERINI, Jean-Pierre PLANEL,

Etaient représentés :

Monsieur Jean-Michel AVIAS donne procuration à Madame Catherine MIGLIORI
Madame Agnès MILHAUD donne procuration à Monsieur Christian ANDRUEJOL
Monsieur Michel RIEU donne procuration à Madame Marcelle BERGET
Madame Sonia PRUVOST donne procuration à Madame Nicole TREFOULET
Madame Anne MARQUIS donne procuration à Monsieur Christian COUDERT
Monsieur Alain FALLOT donne procuration à Madame Marie-Claude VALETTE
Monsieur Thierry PEYPOUDAT donne procuration à Madame Sophie SOUBEYRAS
Monsieur Eric BESSON donne procuration à Monsieur Mounir AARAB
Madame Marie FERNANDEZ donne procuration à Monsieur Alain GALLU
Madame Mathilde DOMINE donne procuration à Madame Michèle BOUCHET

Etaient absents :

Mesdames : Fadma ABBASSI, Jacqueline BESSIERE, Rita BETRANCOURT, Monique BONNAL,
Messieurs : Michel BOUDON, Claude PORQUET,

2019-76 Nomination du secrétaire de séance

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **DECLARE** Christian COUDERT, Secrétaire de séance.

2019-77 Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 Avril 2019

Rapporteur : Alain GALLU

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés :

CONTRE : Didier BESNIER, Catherine MIGLIORI, Jean-Michel AVIAS, Véronique CANESTRARI

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 10 Avril 2019

2019-78 Approbation du Procès-verbal de la séance du 15 Avril 2019

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés :

CONTRE : Didier BESNIER, Catherine MIGLIORI, Jean-Michel AVIAS

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 15 Avril 2019

2019-79 ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés :

Jean-Michel CATELINOIS : 20 voix

Nicole TREFOULET : 19 voix

-**DESIGNE** Jean-Michel CATELINOIS représentant élu du Conseil Communautaire pour siéger un sein du conseil de surveillance de l'établissement public de santé.

2019-80 CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CCDSP*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le contrat de prestations de service à passer avec la Mairie de Pierrelatte
- **AUTORISE** Monsieur Jean-Luc LENOIR, Vice-Président, à signer le contrat de prestations de service ainsi que toutes les pièces subséquentes.

2019-81 INDEMNISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DES AGENTS POUR DES FORMATIONS DE PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** l'indemnisation des frais de repas, déplacement et hébergement liés aux préparations de concours et examens professionnels.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-82 TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION*Rapporteur : Alain GALLU*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE DE CREER** les postes suivants:
 - 1 poste d'attaché territorial pour le pôle ressources car non créé par délibération antérieure
 - 1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe : Un poste service déchet non créé par délibération antérieure mais nécessaire pour le retour d'un agent en congé parental
 - 2 postes d'adjoint administratif 2ème classe :
 - ❖ Un poste service déchet comptabilité et administratif (dont accueil)
 - ❖ Un poste au service aménagement pour le recrutement d'un contractuel taxe de séjour
 - 1 poste d'agent de maîtrise (réussite d'un agent au concours)

Précision donnée de la création des postes de DGS fonctionnel et Attaché hors classe lors de délibérations en date du 29 Juin 2017.

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel qu'il suit :

Cadre ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont tps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
DGS fonctionnel	A	1	0	
Attaché hors classe	A	1	0	
Attaché	A	1	0	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	3	3	
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	4	2	
TOTAL ADMINISTRATIF		12	7	
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	
Technicien territorial	B	2	2	
Agent de maîtrise	C	1	0	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint technique	C	4	3	
TOTAL TECHNIQUE		13	11	
EFFECTIF GLOBAL		25	18	

- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-83 BUDGET PRINCIPAL 2019 – DECISION MODIFICATION N°02

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ADOPTE** la décision modification n°02 du Budget Principal.

Section d'investissement

DEPENSES

Article (Chap) -	Fonction	Opération	BP + DM1	DM2	TOTAL
20	020	Immobilisations incorporelles			
2051	020	Cessions et droits similaires	7 000,00	5 000,00	12 000,00
21	020	Immobilisations corporelles			
2135	020	Instal.géné., Agencements, aménagements des constructions	59 000,00	-5 000,00	54 000,00

Section de fonctionnement

DEPENSES

Article (Chap) -	Fonction	Opération	BP + DM1	DM2	TOTAL
022	020	Dépenses imprévues			
022	020	Dépenses imprévues	385 000,00	-9 339,00	375 661,00
065	90	Subv fonct assoc			
6574	90	Subv fonct assoc	588 500,00	7 000,00	595 500,00
014	020				
739223	020	Fonds de péréquation des ress comm et intercomm	360 000,00	2 339,00	362 339,00

2019-84 CONVENTION DE PARTAGE DE FISCALITE – AVENANT N°01

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'avenant n°01 à la convention de partage de fiscalité en ce qu'il modifie l'article 2.1 de la convention initiale.
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°01 à la convention de partage de fiscalité ainsi que l'ensemble des pièces subséquentes.

2019-85 ACQUISITION PARTIE PARCELLE CADASTREE YH 229 SITUEE SUR LA COMMUNE DE PIERRELATTE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée YH 229 d'une superficie de 1 903 m² au prix de 17,52 € TTC par m², cette parcelle ayant vocation dans un second temps à être cédée par l'intercommunalité à Monsieur BOULONGNE.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

2019-86 CESSION A MONSIEUR BOULONGNE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE YH 229 SITUEE SUR LA COMMUNE DE PIERRELATTE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la cession d'une partie de la parcelle cadastrée YH 229 située allée des Blachettes à Pierrelatte d'une superficie de 1 903 m² à Monsieur BOULONGNE François au prix de 17,52 € le m² soit un montant total de 33 340,56 € net vendeur.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2019-87 ZONE D'ACTIVITE DAUDEL A PIERRELATTE – REGULARISATION DE LA SUPERFICIE DU TERRAIN DE LA PARCELLE YD 208 ACQUIS A LA COMMUNE DE PIERRELATTE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la modification de la délibération n°2018-86 du 26 septembre 2018.
- **ACTE** la superficie effective de la parcelle YD 208 acquise : 6 653 m² au prix de 17,52 € TTC le m² soit un montant total de 116 560,56 € net vendeur.
- **AUTORISE** l'acquisition de la parcelle YD 208 d'une superficie de 6 653 m² au prix de 17,52 € TTC le m² soit un montant total de 116 560,56 € net vendeur.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-88 ZONE D'ACTIVITE DAUDEL A PIERRELATTE – REGULARISATION DE LA SUPERFICIE DU TERRAIN DE LA PARCELLE YD 208 VENDU A LA SARL ARTAUD TRAVAUX PUBLICS

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la modification de la délibération n°2018-87 du 26 septembre 2018.
- **ACTE** la superficie effective de la parcelle YD 208 acquise : 6 653 m² au prix de 17,52 € TTC le m² soit un montant total de 116 560,56 € net vendeur.
- **AUTORISE** la cession de la parcelle YD 208 à la SARL ARTAUD Travaux publics et bâtiment d'une superficie de 6 653m² au prix de 17,52 € TTC le m² soit un montant total de 116 560,56 € net vendeur.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-89 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2018 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rapporteur : Jean-Louis GAUDIBERT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Service d'Assainissement Non Collectif 2018, joint à la présente délibération.

2019-90 MODIFICATION REGLEMENT DU SPANC

Rapporteur : Jean-Louis GAUDIBERT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le règlement du SPANC modifié
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-91 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2018 – DECHETS MENAGERS

Rapporteur : Jean Luc LENOIR

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** des rapports annuels du Service déchets ménagers 2018, joints à la présente délibération établie par le SYPP et la Communauté de Communes.

2019-92 TARIFS DE REATTRIBUTION DES BADGES DE CONTROLE D'ACCES AUX CONTENEURS OM ET DES BACS PUCES

Rapporteur : Jean Luc LENOIR

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPLIQUE** les tarifs de réattribution des badges de contrôle d'accès aux conteneurs OM et bacs pucés tel que

défini dans la présente délibération,

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

2019-93 CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'IMPLANTATION DE CONTENEURS DE COLLECTE TLC (TEXTILES/LINGES DE MAISON/ CHAUSSURES) LE RELAIS

Rapporteur : Jean Luc LENOIR

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la convention jointe en annexe avec l'organisme LE RELAIS,
- **AUTORISE** le Président à signer cette convention avec LE RELAIS ainsi que toutes pièces utiles à l'application de cette décision.

2019-94 GROUPEMENT DE COMMANDE – ETUDE SYSTEMES D'ENDIGUEMENT DES AFFLUENTS DE RIVE GAUCHE (BERRE, ECHARAVELLES, ROUBINE, LAUZON, LEZ) : SMBVL, CCEPPG, CCDSP

Rapporteur : Jean-Louis GAUDIBERT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ACCEPTE** les termes de la convention de groupement de commandes telle qu'annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de groupement de commandes à intervenir ainsi que l'ensemble des pièces subséquentes.

2019-95 PROJET D'ACQUISITION DE MATERIEL NUMERIQUE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **SOLLICITE** une subvention FEADER titre du programme LEADER et une subvention du Département de la Drôme pour le projet d'acquisition de matériel numérique à destination du tourisme, conformément au plan de financement présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2019-96 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ATTRIBUE** une subvention complémentaire de 7000 € pour l'objet précité.
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.